

Gérer et sécuriser les ruptures conventionnelles

Cours Pratique de 1 jour

Réf : CVR - Prix 2022 : 850€ HT

La rupture conventionnelle est un mode de rupture largement utilisé pour convenir d'un commun accord des conditions de cessation du contrat de travail en CDI. Cette formation vous apprendra les règles fixées par la loi et la jurisprudence sous un angle opérationnel pour gérer au mieux ces situations.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Maîtriser les différentes étapes de la procédure et son calendrier

Identifier les cas dans lesquels il est possible ou pas de conclure une rupture conventionnelle

Déterminer le montant de l'indemnité de rupture et ses incidences fiscales et sociales

Sécuriser ses pratiques et éviter les pièges

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Quiz, cas pratiques, mise en situation. Les points abordés sont illustrés des dernières évolutions de la jurisprudence.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 05/2021

1) La rupture conventionnelle : un mode spécifique de rupture

- Cerner les enjeux de ce mode de rupture autonome.
- Comprendre le succès de cette modalité de départ de l'entreprise.
- Distinguer les types de contrat concernés.

Travaux pratiques : Réalisation d'un quiz de connaissances. Débriefing collectif et apports théoriques du formateur.

2) Les conditions fondamentales d'une rupture conventionnelle

- Utiliser les différentes méthodes pour s'assurer du consentement du salarié.
- Appliquer l'indemnité de rupture prescrite : la calculer, déterminer son régime fiscal et social.
- Anticiper les motifs légitimes de refus de la rupture conventionnelle en identifiant les situations possibles.
- Respecter la procédure pour éviter les contentieux.

Travaux pratiques : Calcul de l'indemnité de rupture. Echanges entre les participants et débriefing du formateur.

3) Respecter les différentes étapes de la procédure

- Aborder la rupture conventionnelle avec le salarié.
- Convoquer et mener l'entretien pour éviter d'en multiplier le nombre.
- Déterminer la date de départ du salarié.
- Informer la personne sur sa situation après la rupture conventionnelle.
- Etablir la convention de rupture et procéder à sa signature.
- Connaître les modalités de rétractation.
- Effectuer l'homologation par la DIRECCTE.
- Appréhender la situation particulière des salariés protégés.

Travaux pratiques : Mise en situation : refuser une demande de rupture conventionnelle. Réalisation d'un cas pratique : remplir le formulaire de la convention de rupture.

PARTICIPANTS

Gestionnaire RH, RRH, DRH, dirigeant de PME/PMI, expert comptable.

PRÉREQUIS

Connaissances de base en droit du travail.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques... Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

4) Savoir agir et réagir face à des situations particulières

- Etre vigilant face à des ruptures conventionnelles particulières : femme enceinte, salarié malade...
- Anticiper les risques de contentieux.
- Eviter les litiges.
- Distinguer la rupture conventionnelle de la transaction.

Travaux pratiques : Aborder différentes situations de demandes de rupture conventionnelle.

Débriefing collectif.

LES DATES

CLASSE A DISTANCE

2022 : 30 sept., 18 nov.